

Le Kamouraska Décoder le décor

Alain Parent

Numéro 100, printemps 2004

Paysage : la vie devant soi

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15650ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Parent, A. (2004). Le Kamouraska : décoder le décor. *Continuité*, (100), 34–36.

LE KAMOURASKA

Décoder le décor



La réputation du paysage kamouraskois n'est plus à faire. Mais comment expliquer cet engouement si largement partagé pour le « doux pays » ? Une équipe de chercheurs est à élaborer une grille de critères objectifs pour apporter une réponse à la question.

par Alain Parent

Qui n'a jamais été frappé par le décor remarquable du Kamouraska, ses crans rocheux aux formes inusitées, son estuaire grandiose ou la singularité de ses maisons, de ses villages ? La variété même de ces paysages, où le pittoresque ajoute au sublime, semble devoir échapper à toute description systématique. C'est pourtant le man-

dat qu'a reçu Ruralys, organisme spécialisé en patrimoine rural, de la part de plusieurs partenaires (Association touristique régionale et Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Tourisme Québec). Il s'agit d'une étude pilote qui consiste à caractériser ces paysages, façonnés par les résidents depuis les débuts de la colonisation. Pourquoi choisir cette région ? Parce qu'elle est si originale et spectaculaire qu'elle a su rallier le consensus. Cette expérience permettra d'élaborer une méthodologie paysagère pour l'appliquer à toute la région bas-laurentienne.

DU REGARD À L'INVENTAIRE

Le paysage a beau faire couler beaucoup d'encre – et de peinture –, il n'en reste pas moins un « objet » difficile à cerner. C'est que l'appréciation du paysage fait intervenir non seulement la réalité de l'objet mais la perception du « sujet » qui l'observe, perception dans laquelle se glisse inévitablement une grande part de subjectivité. L'agriculteur ne voit pas son

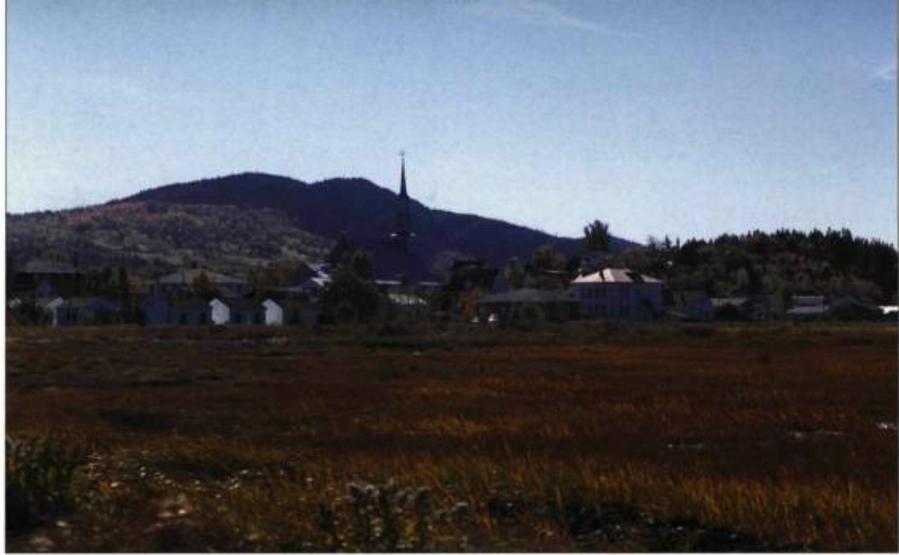
Pourquoi les paysages du Kamouraska touchent-ils tant l'âme de ceux qui les contemplent ?

Photo : François Rivard

champ du même œil que le citadin en balade à la campagne. Cette dualité entraîne des écueils méthodologiques pour les chercheurs, poussant parfois certains d'entre eux à réviser leur position en cours de route. Le paysage revêt plusieurs sens, qui se recoupent ou se contredisent plus ou moins, selon qu'ils émanent d'un particulier, d'un organisme ou d'une collectivité. En fait, on ne peut employer cette notion sans tenir compte d'un troisième terme, le « projet », c'est-à-dire les intentions qui dirigent les choix paysagers de certains acteurs sociaux.

L'étude de Ruralys saisit le paysage comme un ensemble qui comprend la volonté de mise en valeur, de sensibilisation, de conservation et de développement touristique exprimée par les partenaires, mais elle tient également compte des dimensions culturelles. Le paysage relève en effet surtout du domaine du visible, mais le visible ne forme pas un système complet et cohérent puisque les éléments culturels essentiels à la compréhension du paysage ne sont pas directement perceptibles.

Pour caractériser les paysages kamouraskois, un inventaire préalable s'impose; il doit tenir compte de toutes les voies de découverte possibles, terrestres ou maritimes. Les relevés, qui s'accompagnent de prises de photographies numériques, permettent de découper des entités paysagères à même le territoire. Chacune correspond en gros à un « bassin visuel », à l'intérieur duquel, souvent, on ne perçoit pas tout. Une entité paysagère s'apparente à une « expérience concave » et cohérente du territoire. En contrepartie, des points de vue élevés (panoramiques ou panoramiques), qu'il ne faut pas confondre avec



un paysage, offrent une « expérience convexe » d'une autre échelle. Sur le faite d'une colline dans la plaine kamouraskoise, par exemple, le regard d'un observateur balaie plusieurs paysages.

APPRÉCIER CHAQUE PARCELLE

Le mandat confié à Ruralys doit déboucher sur une évaluation qualitative du paysage qui permette de découvrir son sens et ses valeurs. On procède à partir des notes de terrain et d'un second regard sur les photographies numériques en reconstituant un parcours virtuel à l'écran de l'ordinateur, selon les axes de découverte – qui constituent d'ailleurs l'élément concret soumis à l'évaluation. La qualité du paysage se mesure à l'aide de plusieurs critères les plus objectifs possible et regroupés en « valeurs ». Les critères s'accompagnent d'indicateurs pondérés qui reflètent un état global des lieux.

Quels sont les paramètres d'évaluation retenus ? Il y en a cinq, à commencer bien sûr par la valeur esthétique du paysage, jaugée d'après les qualités visuelles et

Le tissu urbain de Saint-André-de-Kamouraska témoigne encore de l'occupation des générations passées.

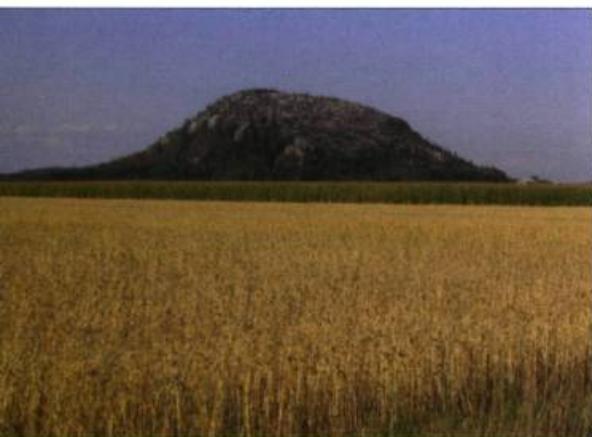
Photo : François Rivard

Cette vue panoramique du village de Saint-André, prise de la montagne Mississippi, offre d'un seul coup d'œil une entité paysagère unique : la structure linéaire des éléments naturels recoupée perpendiculairement par la division des terres, le village ancré sur un cran rocheux et l'archipel des Pèlerins qui s'étire au large.

Photo : Alain Parent



sensorielles globales, l'harmonie et la variété. La valeur sociale et culturelle recouvre l'intégrité géohistorique et patrimoniale ainsi que la reconnaissance (sociale et culturelle) du paysage. La valeur interprétative du paysage repose sur sa capacité à dévoiler son importance historique et son caractère unique. S'ajoutent enfin deux autres valeurs, environnementale et économique (cohérence et intérêt touristique et récréatif). Pour le moment, il est très difficile de hiérarchiser ces différents critères – cela exigerait une étude en soi; ils reçoivent donc une pondération identique. Ensemble, ils constituent un indice de base de la qualité paysagère.



Les éléments spectaculaires du paysage ont toujours éveillé la curiosité et parfois suscité la légende. Il en va ainsi de la montagne Ronde située à l'ouest de La Pocatière, un amas de roches et de cailloux tout à fait remarquable dont le nom amérindien est Monadnock.

Photo : Alain Parent

Ce filtre à critères multiples donne enfin le jour à une typologie des paysages et permet d'esquisser un portrait sensoriel de l'environnement kamouraskois, sans compter que le découpage spatial et l'évaluation rendent possible la conception de cartes synthèses. Celles-ci présentent les « entités paysagères » (que l'on peut regrouper en « familles ») tout en décrivant la qualité paysagère des axes de découverte; les cartes signalent aussi les lieux de mémoire, les sites archéologiques, les cas singuliers de toponymie et les zones de sensibilité.

UNE DÉMARCHÉ FÉCONDE

C'est le 5 mai 2004 que l'on passera à l'étape suivante, quand le Kamouraska



accueillera un forum régional sur la gestion des paysages. Les partenaires régionaux et nationaux alors présents découvriront l'approche paysagère de Ruralys et ses résultats. La démarche rebondira-t-elle au point d'inspirer une action régionale en matière de paysage? On peut envisager que les municipalités régionales de comté voudront se doter d'une charte paysagère ou que le travail de caractérisation séduira d'autres régions. La question du paysage ne saurait de toute façon se priver de l'avis et de l'appui des forces vitales qui animent les milieux concernés!

Mais tout cela n'est pas qu'affaire de spécialistes, le milieu de vie a aussi son mot à dire. Pour passer de la reconnaissance (au sens de cette étude, exploratoire) à la reconnaissance du paysage kamouraskois, il faudra saisir comment les gens du milieu se le représentent. Savoir, par

À l'est de la Halte écologique des battures de Saint-André, le littoral kamouraskois compose un paysage d'une grande valeur environnementale. L'observateur qui emprunte la digue de l'aboiteau, séparant les milieux humides des terres en culture, comprendra à quel point l'endroit est caractéristique du paysage maritime du Kamouraska.

Photo : Alain Parent

exemple, comment les natifs de la région réagissent aux changements de leur cadre de vie ou quels aspects du territoire ils valorisent. C'est là sans doute une démarche délicate qui s'adresse autant au sentiment d'appartenance des occupants qu'à l'esprit des lieux.

■ *Alain Parent est géographe et chargé de projet pour Ruralys.*



Un paysage de déprise agricole dans le 4^e Rang Ouest, à Saint-Pacôme. Sur le plateau appalachien, certains sols pierreux peu propices à l'agriculture ont été graduellement reconquis par la végétation. Souvent déconsidérées par les acteurs du paysage, ces friches sont pourtant maintenant valorisées par les villégiateurs et les herborisateurs.

Photo : Alain Parent